n°152 - novembre - décembre 2026

Villiers infos



Dossier

Une Ville qui se construit ensemble

Villiers sur Marne


REJOIGNEZ NOTRE BRIGADE DE NUIT
POLICE MUNICIPALE
RF
PAS BESOIN DE MASQUE ...
... POUR VEILLER SUR VOUS
POLICE MUNICIPALE
VILLIERS-SUR-MARNE
Toutes les offres
VILLIERS sur Marne

Sommaire

6 Retour en images

8 À la Une

10 La rédaction vous répond

12 Jeunesse, éducation & enfance

14 **Dossier - La politique participative**

22 Portraits de Villiérains

24 Cadre de vie & urbanisme

26 Environnement & transition

28 Santé & solidarité

30 Culture & patrimoine

34 Sport & loisirs

36 Bien vieillir

38 Économie & commerces

40 Associations & bénévolat

42 Agenda culturel

44 Expression politique

46 Bloc-notes

Villiers infos • n°152

Directeur de la publication : Jacques Alain Bénisti
Directeur de Cabinet : Jean-Michel Carigi
Directeur de la Communication : Pierre Cosnefroy
Journaliste-rédacteur : Thomas Le Moing
Conception graphique : Magali Lacombe
Photos : Laure Devin, Adobe
Photogravure et impression :
imp. Nord'imprim - Steenvoorde - Tél. : 03 28 43 84 00
Tirage : 20 300 exemplaires

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier PEFC 100 % issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.

DES MARCHÉS À CRÖQUER

Marché du village de Noël
Place de l'Hôtel de Ville
Du 11 au 13 décembre

Noël sur le marché du centre
Dimanche 20 décembre



Illustrations : Léa Lebaillif

RETROUVEZ ICI TOUTE LA PROGRAMMATION

Villiers94.fr



édito

Faire vivre la République à Villiers

Madame, Monsieur, chers Villiérains,

La démocratie est une responsabilité que nous devrions tous partager. Elle repose sur la liberté de s'exprimer, le respect du suffrage et la capacité à débattre. Elle exige par contre une autorité publique respectée et des citoyens qui puissent prendre toute leur place dans les décisions qui les concernent.

Les violences insupportables du 17 octobre ont heurté ces principes. **Lors du rassemblement républicain sur le parvis de notre mairie le lundi 20 octobre, nous avons affirmé notre solidarité envers les communes touchées et notre soutien aux forces de l'ordre et aux secours.** S'en prendre à une mairie, détruire les symboles de la République, brûler un commerce, attaquer ceux qui nous protègent est inacceptable. Je le dis avec force : aucune cause ne peut justifier de tels actes. L'État doit assurer la sécurité de tous mais la justice doit impérativement apporter une réponse à la hauteur de leur gravité et ne faire prevue d'aucune indulgence.

Défendre la République, c'est aussi la faire vivre au plus près des habitants. Face à la défiance qui fragilise notre société, les élus des communes ont un rôle essentiel. **C'est dans nos villes que se noue une grande part du lien entre les citoyens et la décision publique.** Ma conviction est justement que ce lien se renforce par la présence de ces élus, la clarté de leurs choix et surtout la possibilité, pour chacun, de contribuer à l'intérêt général. **C'est le sens de la démocratie participative que nous développons à Villiers** et à laquelle ce magazine consacre son dossier.

Nos quatre conseils de quartier ouvrent un espace de travail régulier et des échanges constructifs entre habitants, élus et services municipaux. Leurs premières réunions ont montré une volonté de s'engager sur des sujets très concrets : tranquillité publique, circulation, commerces, espaces verts, projets... Cette connaissance du terrain doit permettre de nourrir les projets de notre commune. Je remercie les Villiéraines et les Villiérains qui ont choisi d'y consacrer leur temps et leur énergie.

De plus, **avec une enveloppe de 150 000 euros, le budget participatif donne aux habitants les moyens de proposer des aménagements utiles à tous.** Avec le Projet Générations, les élèves, les familles, les équipes éducatives et les agents contribuent à imaginer les cours d'école de demain. Nous faisons ainsi le choix d'une ville qui prépare son avenir avec celles et ceux qui la vivent au quotidien.

Cette ambition nous oblige. Les propositions appellent un examen sérieux et des réponses concrètes. Les contraintes doivent être expliquées, les arbitrages budgétaires assumés et les engagements suivis. **Les élus conservent la responsabilité** de décider au service de tous ; le dialogue leur permet de le faire en prenant pleinement en compte les réalités vécues sur le terrain par les habitants.

Je crois à cette démocratie de proximité, exigeante et vivante. Je crois à une République capable de faire respecter ses règles ainsi de redonner confiance à ses citoyens. En tout cas, **à Villiers, nous continuerons à la défendre par nos convictions et, comme d'habitude, à la faire vivre par nos actes.**

Jacques Alain Bénisti
Maire de Villiers-sur-Marne

Retour en images



6 septembre
La Grande rentrée de Villiers
Ce premier samedi de septembre a lancé avec panache la rentrée villiéraine avec des stands commerçants, associatifs et des concerts.



8 septembre
Une nouvelle identité graphique pour le Village de la Petite Enfance
Toute l'équipe du VPE a inauguré la nouvelle identité visuelle de la structure, à la fois moderne, colorée et enfantine.



17 septembre
Le Musée Émile Jean dévoile sa nouvelle exposition
« Déportés et Résistants à Villiers-sur-Marne » nous plonge, documents et témoignages de descendants à l'appui, dans un passé méconnu.



1er octobre
Inauguration d'une capsule temporelle au square du Cèdre
Les arts-thérapiens de l'Hôpital des Murets ont enfermé objets et créations dans une boîte scellée qui sera déterrée en 2071.





26 septembre
20 ans de l'ESCALE
Vaisseau amiral de l'insertion et l'accompagnement social à Villiers, l'ESCALE a fêté en fanfare ses 20 ans d'existence !









18 octobre
Le salon du bien-être
Une nouvelle édition ayant mêlé cette fois ateliers, conférences et stands dédiés au bien-être humain et animalier.

À la Une

La Villa Michot, lauréate de la Mission Patrimoine

Les jardins d'hiver et les serres de la Villa Michot sont lauréats de la Mission Patrimoine 2026 : un bel élan pour le site

C'est une reconnaissance pour l'un des lieux emblématiques de Villiers. Le 31 août, la Mission Patrimoine a dévoilé les 100 sites départementaux sélectionnés pour son édition 2026. **Parmi les huit projets retenus en Île-de-France, un par département, figure les jardins d'hiver de la Villa Michot,** choisi pour représenter le Val-de-Marne. Cette sélection vient saluer la valeur historique d'un domaine que la Ville s'attache à préserver et à ouvrir aux habitants. Après la réouverture du parc en mai 2025, elle marque **une nouvelle étape dans la renaissance de ce site.** Le projet ne se limite pas à protéger un édifice ancien : il vise à restaurer ses espaces les plus fragiles et à leur redonner une place dans la vie culturelle et collective de Villiers.

Huit sites ont été retenus en Île-de-France pour la Mission Patrimoine 2026. Dans le Val-de-Marne, les jardins d'hiver de la Villa Michot sont le seul projet sélectionné.



Construite en 1870, la Villa Michot raconte l'époque où les bords de Marne attiraient les promeneurs et les familles en villégiature. Son parc paysager, ses serres horticoles, son orangerie et son ancien potager rappellent aussi la passion du XIX^{e} siècle pour la botanique. Devenue propriété de la Ville en 2019, elle constitue aujourd'hui un patrimoine remarquable de Villiers. Mais **le temps a laissé des traces.** Les diagnostics réalisés depuis 2023 ont relevé une corrosion généralisée des ferronneries, des déformations de plusieurs éléments de structure et de nombreux vitrages fissurés ou disparus. Sans intervention, la conservation de ces ouvrages serait menacée. **Le programme prévoit donc de restaurer les couvertures et les structures métalliques,** de **reprendre les réseaux électriques** et les **chapes,** puis d'effectuer **les travaux de peinture, de finition et de rénovation du parquet.** Selon le calendrier présenté dans le dossier de la Mission Patrimoine, les travaux



Préserver la Villa Michot, c'est transmettre son histoire et faire de ce lieu patrimonial un espace vivant, ouvert à tous.

doivent **commencer début 2027 et s'achever à la fin de la même année.** Le soutien de la Mission Patrimoine accompagne ainsi une ambition de longue haleine : ***sauvegarder les traces du passé pour permettre aux Villiérains d'en profiter demain..***

Un lieu ouvert sur l'avenir

Depuis **mai 2025**, **concerts, guinguette, potager et ruches associatives font revivre le parc.** Le jardin d'hiver et les serres restaurés pourront accueillir un tiers-lieu culturel : expositions, résidences artistiques et projets participatifs. Des ateliers autour des plantes, du compostage, de la biodiversité et de l'eau pourraient s'y tenir, avec des **rencontres entre générations.** La maison principale sera rénovée à plus long terme.

La Mission Patrimoine 2026

Lancée en 2018 et portée par Stéphane Bern, **la Mission Patrimoine est conduite par la Fondation du patrimoine avec le soutien du ministère de la Culture et de FDJ UNITED.** Elle distingue chaque année des sites menacés et participe au financement de leur sauvegarde, notamment grâce au Loto du patrimoine. Depuis sa création, plus de 1 080 sites ont bénéficié de son appui. Au moment de l'annonce de l'édition 2026, plus de 70 % des projets retenus étaient sauvés ou en passe de l'être : **537 chantiers achevés et 266 autres en cours.**

La rédaction vous répond



Face aux dépôts sauvages, qui fait quoi ?

Dégradant le cadre de vie, les **dépôts sauvages mobilisent régulièrement les services publics.** Si la collecte des déchets relève de l'Établissement public territorial (EPT) Paris Est Marne & Bois, la Ville n'en reste pas moins mobilisée au quotidien via sa régie Propreté urbaine. **Cette dernière intervient sur le nettoiement de la voie publique, avec des agents en îlotage et une balayeuse de 2m³ avec aspirateur de voirie,** en complément des prestations assurées par une entreprise spécialisée. Ces interventions permettent aussi de traiter les dépôts constatés sur l'espace public et signalés par les habitants. Néanmoins, chacun peut contribuer en utilisant les dispositifs de collecte prévus : encombrants, déchets végétaux, bornes à verre, points d'apport volontaire ou déchetteries.

Pour toute question concernant la collecte ou un enlèvement, le premier interlocuteur reste l'EPT ***: environnement@pemb.fr***

Quel rôle la Ville joue-t-elle à la fermeture d'un commerce ?

Le plus souvent, la fermeture d'un commerce résulte d'une décision prise entre un commerçant et le propriétaire du local, sur laquelle la Ville ne peut directement intervenir. **Pour autant, la municipalité agit pour préserver et développer le commerce de proximité,** en particulier dans les espaces commerciaux prévus dans les nouvelles opérations immobilières. Dans certaines situations, la Ville peut également exercer son droit de préemption commerciale et ainsi s'opposer à une cession et orienter la destination du local vers une activité correspondant aux besoins du quartier et aux attentes des habitants, notamment en matière de commerces de bouche. **Enfin, le service Développement économique accueille et accompagne les porteurs de projets**, les **informe sur les démarches et peut les orienter vers les structures compétentes** pour leurs recherches de financement ou leur accompagnement administratif.



Que prévoit la Ville pour les seniors pour la période des fêtes de fin d'année ?

Comme chaque année, la Ville a prévu tout un programme de réjouissances pour ses aînés. **Toutes les personnes âgées de 68 ans ou plus au 31 décembre 2026,** résidant à Villiers et étant inscrit sur les listes électorales au 12 novembre, sont **invitées à participer au banquet du Nouvel An organisé par la municipalité en janvier 2027.** Au programme : un déjeuner festif, en présence du Maire et de ses adjoints, avec animation musicale et dansante. Les inscriptions auront lieu les 24 (14h-16h30), 26 et 27 novembre (9h30-11h30, 14h-16h30) en salle Vanneau et Heyd, (sous la salle Georges Brassens). Pour les personnes pas en mesure de se déplacer à l'un des banquets, un colis garni pourra être attribué, sur présentation d'une attestation sur l'honneur signée par le bénéficiaire précisant cette impossibilité.

Pour plus de renseignements : banquetscolis@mairie-villiers94.com ou 01 49 41 06 02 (mardi 3, 10 et 17 novembre matin, jeudi 5, 12 et 19 novembre après-midi).



Quels dispositifs existent à Villiers en matière de tranquillité publique ?

À Villiers, si la tranquillité publique repose avant tout sur le travail quotidien de la Police municipale, plusieurs dispositifs complémentaires y contribuent. **L'Opération Tranquillité Vacances** permet aux Villiérains que leur domicile bénéficie d'une surveillance régulière pendant leur absence. La Ville adhère également **au dispositif « Voisins vigilants et solidaires ».** Ce dernier permet aux habitants volontaires de contribuer à la vigilance dans leur quartier en transmettant directement aux agents municipaux des signalements concernant des situations inhabituelles ou nécessitant leur attention.
Ces outils favorisent ainsi une vigilance partagée et **renforcent le lien entre les habitants et la municipalité.** En outre, ils complètent l'action menée au quotidien sur le terrain et permettent aux habitants de contribuer à la tranquillité de leur quartier.

Jeunesse, éducation & enfance

La prévention routière, un travail éducatif dans la durée

Au même titre que le développement durable ou l'égalité femmes-hommes, la sécurité routière est une thématique essentielle qui n'attend pas le nombre des années et dont la Ville a fait l'un des sujets centraux de prévention auprès des jeunes villiérains.

« En matière de prévention, pour avoir un impact, il faut s'inscrire sur le temps long ! » **Ces mots, ceux de Tarek Ben Mansour, Directeur de la médiation, du CLSPD et de la cohésion sociale**, résument assez bien l'importance de la constance, dès lors qu'il s'agit d'éducation et de prévention.
C'est dans cette optique que **la Ville intervient depuis plusieurs années auprès des élèves** des écoles élémentaires et des collégiens sur **la thématique de la sécurité routière, à la demande des établissements,** de plus en plus confrontés à cette thématique.

C'est dans cette optique qu'un **Escape Game consacré à la sécurité routière et aux addictions** a eu lieu au collège Pierre et Marie Curie le **15 septembre dernier, en présence du Maire, du sous-préfet et de Sabine Patoux, conseillère départementale.** Organisé par l'organisme ***G-Addiction,*** cette action d'un genre nouveau a été totalement financée par l'État. Grâce à un travail de reconstitution bluffant de minutie d'une scène d'accident en sortie de soirée, les collégiens ont été amenés à réfléchir sur la consommation de drogue et d'alcool en soirée et leur impact sur la conduite et la sécurité routière. *« L'idée est de pouvoir développer ce type d'actions, au vu de leur impact sur les jeunes. »*



Cette initiative innovante, fruit d'une collaboration entre la Ville, la sous-préfecture, le Département et le collège, a suscité un vif intérêt auprès de la presse locale.





200
collégiens présents à l'Escape game sur la sécurité routière

1ère
ville du Val-de-Marne à bénéficier de ce type d'action

Former les élèves pour en faire des ambassadeurs

Au-delà de s'inscrire dans la durée, la politique préventive villiéraine se distingue par son caractère innovant. *« Au départ, nous avons été contactés par le collège Pierre et Marie Curie pour travailler avec eux sur leur règlement intérieur. Nous avons ensuite décidé de proposer des modules de formation aux élèves pour qu'une fois sensibilisés, ils puissent devenir eux-mêmes des ambassadeurs de la sécurité routière »*, détaille Tarek Ben Mansour. **Un travail de sensibilisation auquel la police municipale prend une large part, entre les interventions assurées dans les classes** (cf. témoignage) et **la mise en place de vignettes « stationnement gênant » pour les trottinettes laissées sur les trottoirs.** *« La sécurité routière devient un sujet clé auprès des pré-ados. Une nouvelle action est d'ailleurs prévue sur la prévention routière au parc Friedberg d'ici la fin de l'année. »*



Jérémy Nantou,
Brigadier-chef

Jérémy Nantou, Brigadier-chef principal à la Police municipale

Dans le cadre de mes missions, je suis amené à intervenir très régulièrement en milieu scolaire (surtout auprès des 8-10 ans) sur la prévention routière. L'idée est de les sensibiliser aux dangers existant sur la voie publique et de leur apprendre à se déplacer en toute sécurité. Après chaque intervention, je fais passer aux élèves un test avant de leur remettre un « permis piéton ». Suivant l'évolution des usages, j'évoque aussi l'usage de la trottinette électrique, insistant sur le fait de porter les équipements de protection, de ne pas écouter de musique ni monter à deux.



Dossier

La parole aux habitants

Depuis toujours à l'écoute de ses habitants, que ce soit lors de réunions publiques ou lors de rencontres plus informelles, la municipalité villiéraine a choisi d'innover en proposant à ses administrés de véritables outils leur permettant de s'exprimer, de proposer des projets et de participer de manière active à la vie de leur cité, pour modeler avec eux le Villiers d'aujourd'hui et de demain.

Une ville se construit aussi avec celles et ceux qui y vivent : leurs idées, leurs besoins et leur expérience du quotidien contribuent à imaginer des projets plus proches de leurs attentes.



La participation citoyenne, une démarche vivante

Faire évoluer une ville, c'est aussi prendre le temps d'écouter celles et ceux qui y vivent. Leurs habitudes, leurs attentes, leurs idées et leur connaissance du terrain constituent une richesse pour imaginer des projets adaptés aux réalités du quotidien**. À Villiers, la participation citoyenne s'inscrit dans cette volonté de rapprocher l'action municipale des habitants et de leur permettre de prendre une part active à la vie de leur commune.**
Cette démarche repose sur la conviction qu'un projet gagne à être pensé avec celles et ceux qui en feront usage. Qu'il s'agisse d'améliorer un espace public ou de réfléchir à l'avenir d'un quartier, les échanges avec les habitants permettent de faire émerger des besoins parfois différents de ceux identifiés au départ. Ils donnent également l'occasion de confronter les idées, de mieux comprendre les contraintes et de rechercher des solutions qui répondent au plus grand nombre.

Pour favoriser ce dialogue, plusieurs dispositifs ont été lancés comme le budget participatif et les conseils de quartier. À ces instances s'ajoutent des concertations organisées autour de projets d'aménagement, ainsi que des réunions publiques et des temps d'information de proximité. **Si ces démarches ne poursuivent pas toutes le même objectif, certaines permettant de faire émerger des initiatives citoyennes, d'autres de partager les préoccupations d'un quartier ou de réfléchir collectivement à l'aménagement d'un lieu, toutes ont néanmoins un point commun :** créer les conditions d'un dialogue entre les habitants, les élus et les services municipaux.
Ne se limitant donc pas à recueillir des avis, l'association des habitants aux décisions locales invite à mieux comprendre les usages, à faire connaître les projets, à écouter les propositions et à nourrir la réflexion collective. Une façon de concevoir la ville au plus près de celles et ceux qui la font vivre chaque jour.

Et si votre idée améliorait la vie de tous ?

Parce que les bonnes idées peuvent venir de chacun, la Ville a lancé en 2025 son premier budget participatif. Ce levier de démocratie locale repose sur le principe de permettre aux habitants de proposer des projets d'investissement d'intérêt général destinés à améliorer le cadre de vie des Villiérains. **Grâce à une enveloppe globale de 150 000 €, il donne aux citoyens la possibilité de contribuer concrètement aux choix qui concernent leur commune, en faisant émerger des initiatives issues de leur expérience du terrain.** Aménagement d'espaces intérieurs ou extérieurs, pose de mobilier urbain, actions de végétalisation… Les propositions envoyées par les volontaires ont dû répondre aux conditions fixées par le règlement du dispositif et ont été examinées par un jury composé d'élus et d'agents municipaux, avant une éventuelle sélection.

Une idée née dans un quartier peut devenir un projet utile à tous : le budget participatif ouvre aux habitants une nouvelle voie pour agir sur leur cadre de vie.



Une manière d'agir concrètement pour sa ville

Le budget participatif donne une place particulière aux initiatives citoyennes : il ne s'agit plus seulement de réagir à un projet présenté par la Ville, mais aussi d'être à l'origine d'une proposition concrète. Une idée peut naître d'un besoin observé dans une rue, d'un espace à valoriser ou d'une amélioration souhaitée au quotidien.
Ce sont ainsi trois projets qui ont ainsi été retenus au budget participatif (vote en 2025, réalisation en 2026) : installation de jardinets au Puits-Mottet, création d'un éco-parcours sur le parvis de la médiathèque et d'un espace sportif devant l'école Édouard Herriot. Le dispositif a franchi une étape importante avec la création de deux jardinets autour du porche d'entrée de l'école élémentaire Léon-Dauer. Proposée par des habitants, cette initiative doit apporter davantage de fraîcheur au site et contribuer à limiter les incivilités jusque-là constatées à cet endroit. Après une première phase de terrassement cet été, une concertation a eu lieu fin octobre entre les riverains et les élus pour arrêter le choix des essences qui seront plantées courant novembre.





Des abords de la gare aux espaces de jeux, des commerces aux mobilités, les premières réunions montrent combien les préoccupations peuvent varier d'un quartier à l'autre. Des groupes de travail au sein de chaque conseil seront ensuite organisés pour proposer des solutions concrètes aux problèmes exprimés par les participants.

Les conseils de quartier, agoras des temps modernes

La participation citoyenne se joue aussi à l'échelle du quartier, là où les habitants connaissent les rues, les équipements et les usages du quotidien. **En 2026, la Ville a donc fait le pari de la délibération citoyenne en mettant en place quatre conseils de quartier, composés chacun de plusieurs quartiers de Villiers : Bois de Gaumont / Les Ponceaux / Les Perroquets ; Les Luats / Le Château / Boutareines ; Portes de Villiers ; Centre-Ville / Les Stades.**
Chaque conseil rassemble jusqu'à vingt habitants bénévoles, désignés pour un mandat de trois ans et a pour rôle de faire remonter les besoins du secteur, de proposer des améliorations et de contribuer aux réflexions sur les projets qui le concernent en dialoguant avec l'équipe municipale. Ces instances constituent ainsi un relais entre les habitants, les élus et les services municipaux pour améliorer le cadre de vie des habitants. Officiellement lancés fin septembre, ces agoras des temps modernes ont immédiatement remporté l'assentiment général et révélé une envie de la part des Villiérains de participer à la vie de la cité.

Mieux connaître un quartier, c'est aussi écouter celles et ceux qui le vivent : leurs constats et leurs propositions nourrissent la réflexion sur son avenir.

Faire remonter les attentes et suivre les propositions

Tranquillité publique, circulation, stationnement, commerces, écoles, espaces verts ou accessibilité : les sujets abordés peuvent toucher à toutes les dimensions de la vie locale. Les conseils de quartier sont des lieux d'information, de consultation et de concertation. Ils permettent aux habitants de partager leurs observations, de poser leurs questions et de formuler des propositions, mais aussi de mieux comprendre les projets en cours et les contraintes auxquelles ils répondent. **Les premières réunions de septembre, si elles ont illustré certaines spécificités dans les sujets abordés** (la sécurité aux abords de la gare pour le conseil Centre-Ville/Les Stades, le réaménagement du square Paul Cézanne pour Les Portes de Villiers par exemple), toutes ont eu en commun un intérêt pour la qualité du cadre de vie, les grands projets urbains développés ainsi que la tranquillité publique.

La concertation au cœur des grands projets

C'est tout particulièrement dans les projets d'aménagement urbain que la concertation avec les habitants prend tout son sens. **Ainsi, sur le site du projet Rimet, la rencontre organisée avec les riverains a permis de présenter les grandes lignes du futur quartier** et de recueillir leurs avis sur les commerces, l'espace public et l'œuvre d'art destinée à marquer le lieu. Une consultation citoyenne a ensuite permis au public de choisir l'univers artistique de cette œuvre, l'artiste Paco Sagasta étant désigné lauréat. Aux Nangues, les habitants ont également été associés à la réflexion sur le réaménagement du parc. La préservation des arbres, la création d'espaces calmes, la sécurité et le maintien d'aires sportives et de détente ont nourri le projet final. Ces exemples montrent comment les échanges peuvent contribuer à préciser les usages attendus et à orienter certains choix d'aménagement.

Le cas d'école du Projet Générations

Avec le Projet Générations, la Ville engage une transformation progressive des cours d'écoles, en tenant compte des enjeux climatiques, des besoins des enfants et des pratiques éducatives. **Pour imaginer des aménagements adaptés à chaque établissement, la municipalité a choisi de placer la concertation au cœur de la démarche.** Élèves, enseignants, animateurs, directions d'école, agents d'entretien et de restauration, parents d'élèves… Tous contribuent de près ou de loin à la réflexion, pour s'appuyer sur les usages réels. Accompagnées par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne (CAUE 94), les écoles Jules-Ferry et Charles-Perrault ouvrent cette démarche avec des ateliers permettant notamment aux enfants d'observer leur cour, de découvrir le vivant et de formuler leurs idées, notamment à travers des propositions et des maquettes.



Écouter les habitants est une première étape. Pour que la participation prenne tout son sens, leurs propositions doivent aussi pouvoir être étudiées, confrontées aux contraintes du projet et faire l'objet d'un retour. C'est dans la continuité des échanges que se construit une relation de confiance entre les habitants et la collectivité.



Un dialogue qui se construit dans la durée

La participation citoyenne s'inscrit dans le temps. Une réunion peut faire émerger une idée, un atelier permettre de préciser un besoin, un groupe de travail approfondir les solutions envisageables. Toutes les propositions ne peuvent pas nécessairement être retenues : leur mise en œuvre dépend notamment de leur faisabilité technique, des compétences de la Ville, des contraintes réglementaires et des moyens disponibles. L'enjeu est donc de pouvoir expliquer les choix effectués et de tenir les habitants informés des suites données à leurs contributions. S'il ne remplace pas la décision publique, le dialogue permet de mieux éclairer les projets en confrontant les expertises des services et des partenaires à l'expérience des habitants.

150 000 €
alloués au budget participatif



Corentin Costard
Conseiller Municipal,
délégué à la Démocratie participative
et aux Conseils de quartiers.

Nous souhaitons que les habitants puissent prendre toute leur place dans la vie de leur commune et être associés aux décisions qui les concernent. Ils connaissent leur quartier, ses atouts, ses difficultés et les besoins qui s'y expriment au quotidien. Cette connaissance est précieuse pour faire évoluer les projets de la Ville. Notre objectif est de construire des solutions avec les Villiérains, d'écouter leurs propositions et de tenir compte de leurs attentes, tout en expliquant les contraintes et les choix nécessaires. La participation citoyenne ne doit pas être un échange stérile mais une véritable délibération qui permette de mieux comprendre les projets et de contribuer à l'avenir de Villiers.



Contribuer à sa manière à la vie de sa commune

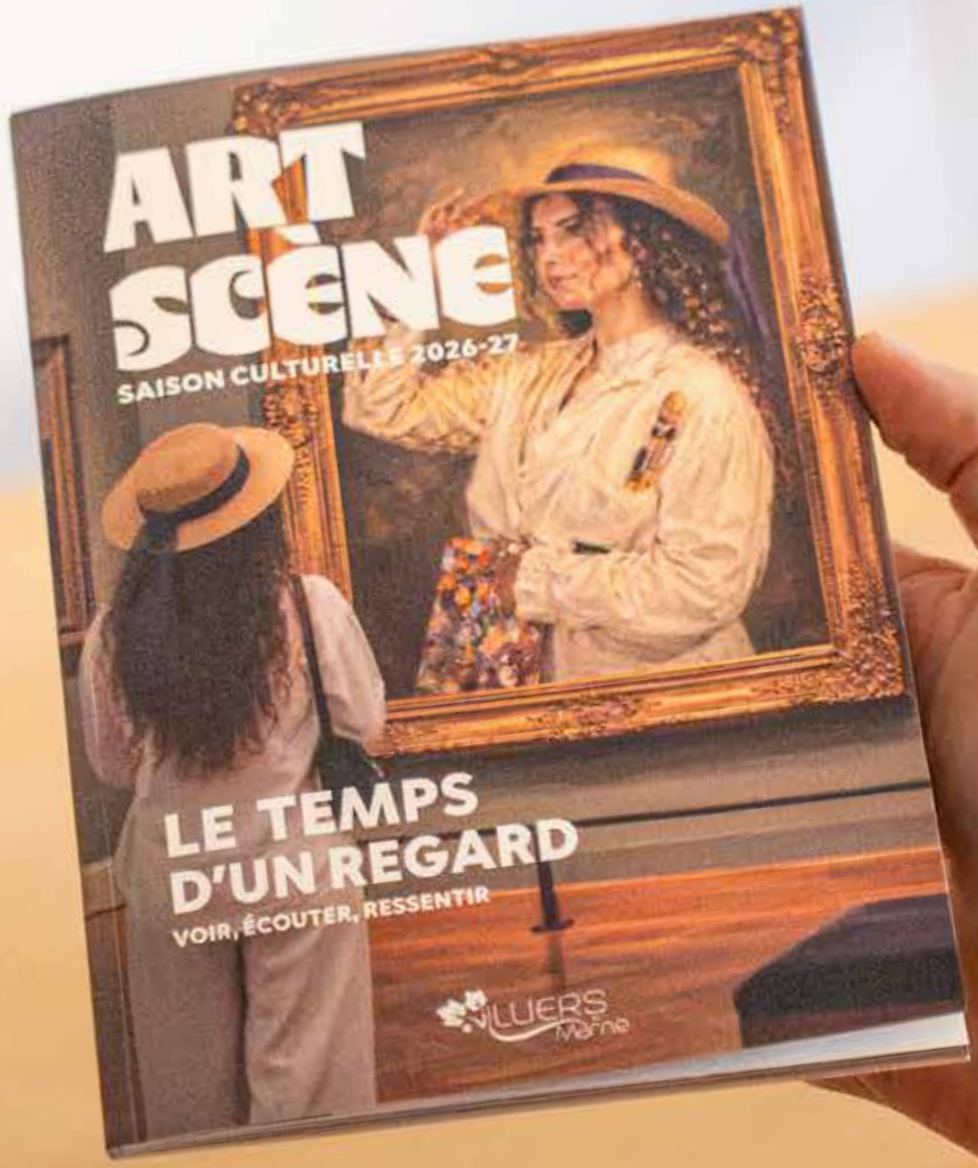
Prendre part à la vie de Villiers peut se faire de différentes manières et prendre différentes formes. Permettant de proposer une initiative d'intérêt général (budget participatif), offrant un cadre pour échanger régulièrement sur les enjeux de leur secteur (conseils de quartier), ces moments donnent aussi l'occasion de partager des usages, des besoins et des idées, de s'informer et de mieux comprendre les évolutions de la commune. **Tous ces temps d'échanges privilégiés permettent au final de contribuer à un projet, de faire entendre une préoccupation locale ou simplement de mieux connaître les décisions qui transforment son quartier.** La participation citoyenne n'est ainsi pas réservée aux spécialistes, elle s'appuie aussi sur les expériences et les idées de chacun.

Faire vivre le dialogue pour préparer l'avenir

Les transformations d'un quartier, l'évolution des écoles ou l'aménagement d'un espace de proximité ne concernent pas uniquement les plans et les équipements. Ils touchent aux habitudes, aux rencontres, aux déplacements et à la manière dont chacun s'approprie sa ville. Associer les habitants permet de mieux appréhender ces dimensions humaines et de confronter les points de vue avant de faire des choix. Cette démarche demande du temps, de la méthode et un suivi attentif et repose aussi sur la capacité de chacun à écouter les autres et à rechercher des solutions qui servent l'intérêt général.

En multipliant les occasions de dialogue, la Ville entend faire vivre une relation plus étroite entre les habitants et les projets qui façonnent leur quotidien. Car imaginer Villiers aujourd'hui, c'est aussi réfléchir collectivement à la ville dans laquelle les générations futures auront envie de vivre.

Franchissez le rideau, entrez dans un autre monde.



Retrouvez la saison culturelle 2026-2027

Portraits de Villiérains



Retrouvez ce portrait en intégralité sur le site de la Ville

Florian Godefroy, le 7e art dans la peau !

Pour Florian Godefroy, le cinéma est une histoire qui commence avec son grand-père. *« C'est lui qui m'a montré des films de Spielberg comme Indiana Jones ou Jurassic Park. »* Fasciné par ces univers, le jeune homme reproduit leurs scènes dans sa chambre. *« D'une certaine manière, le cinéma m'a éduqué ! »*
Cette passion ne le quittera plus jamais.

Pourtant, passer de spectateur à acteur du cinéma n'a rien d'évident. Après des études en Ressources humaines, Florian découvre le théâtre à Saint-Maur, puis rejoint le Cours Florent avant de tourner dans un premier court-métrage étudiant. *« J'étais stressé, je ne comprenais rien à l'époque mais j'ai adoré cette expérience. »* Une expérience qui lui donne envie de passer derrière la caméra.

Le long-métrage, ce rêve ultime

À 26 ans, le néo-Villiérain écrit et réalise **« Pourquoi pas »**, inspiré de son expérience en RH, puis deux autres courts-métrages. À chaque film, il franchit un cap. *« Mon 4e court-métrage est pour moi une sorte d'accomplissement ! »* Intitulé « ÉTOILE », il raconte le parcours d'une jeune saucière dans un grand restaurant et aborde l'égalité femmes-hommes en cuisine. *« L'idée m'est venue en dormant. Au réveil, c'est comme si j'avais travaillé toute la nuit. »* Ses ambitions ne s'arrêtent pas là : *« Faire d'ÉTOILE un long-métrage, ce serait le rêve ! »* Il espère voir son film voyager et, pourquoi pas, être projeté au cinéma de Villiers avec toute l'équipe.

De spectateur passionné à réalisateur, Florian Godefroy a fait du cinéma le fil rouge de sa vie. À 26 ans, il prépare son 4e court-métrage « ÉTOILE » et rêve en grand.

Mike Amar

« Toujours la même excitation avant chaque départ ! »



Mike Amar
@a.deux.roues
(Instagram)

Villiers Infos : Comment êtes-vous devenu adepte des voyages à vélo ?

Mike Amar : Tout est né en 2013 d'une publicité évoquant un itinéraire Paris-Londres à vélo. J'ai aimé cette possibilité de partir loin à l'aventure. Entre 2013 et 2020, j'ai multiplié les voyages en France et après une reconversion comme éducateur sportif, j'ai pu me lancer dans un premier voyage européen d'Oslo à Paris, avec mon ami Alex. De là est né notre compte « Veloxplorer » puis d'autres voyages (Lisbonne-Paris en 2023, Istanbul-Paris en 2025).

VI. : Comment préparez-vous ces voyages ?

M.A. : Une chose est sûre, il y a toujours la même excitation avant chaque départ ! Physiquement, je roule pas mal toute l'année, donc ça va. Le plus important reste d'être prêt psychologiquement à enchaîner les étapes.

VI. : Quels sont vos prochains projets ?

M.A. : Avec Alex, nous aimerions faire Dieppe-Dunkerque et on a déjà des idées de longs trajets comme traverser la Grande-Bretagne ou rallier le Cap Nord depuis Oslo. Étant Villiérain depuis 28 ans, j'aimerais y partager ma passion du vélo via des projets d'animation.

VI. : Un conseil pour se lancer ?

M.A. : Avoir un vélo et un équipement adaptés, bien s'hydrater et manger régulièrement, sans trop charger ses repas. Surtout, ne pas viser trop gros au moment de préparer son itinéraire.

Malgré les galères et les difficultés rencontrées, on a fait tellement de belles rencontres et vu tellement de beaux endroits, qu'on a toujours envie d'y retourner.

Retrouvez cette interview en intégralité sur le site de la Ville

Cadre de vie & urbanisme

La concertation, clé du réaménagement du square Paul Cézanne



Bien souvent, améliorer le cadre de vie suppose de mieux comprendre les usages et les difficultés rencontrées. S'appuyant sur les différents retours des habitants recueillis au fil des temps d'échanges organisés, les premières réflexions autour du réaménagement du square Paul Cézanne engagées cet été se concrétisent.

Théâtre de regroupements réguliers de personnes souvent alcoolisées et sources de nuisances diverses, **le square Paul Cézanne se retrouve au cœur d'une concertation avec les habitants et devrait faire l'objet d'un réaménagement au cours des prochains mois.** L'objectif : redonner à cet espace vert son rôle initial d'espace de balade et de passage en revoyant sa structure. Lors d'une visite de terrain réunissant riverains, conseillers de quartier, élus et services municipaux, la butte, les abords de l'aire de jeux et certaines zones végétalisées denses ou en retrait ont été repérés.

Des aménagements rapides et ciblés, dont les effets seront évalués, ont ensuite été déterminés. En supprimant la partie haute plane de la butte et les marches, en apportant de la terre et en végétalisant l'espace, en taillant les haies et en éclaircissant la végétation autour de l'aire de jeux et dans les zones peu visibles, **l'objectif est d'ouvrir les perspectives depuis les accès, tout en préservant les arbres et la fonction de passage du square.** Les premiers aménagements feront par la suite l'objet d'un suivi avec les habitants et les partenaires concernés.



3

représentants composant un groupe restreint de riverains



4
caméras couvrent déjà le périmètre du square

Un réaménagement qui part de l'expérience des riverains et des observations sur le terrain pour qu'il réponde aux différents besoins exprimés de façon pérenne.

6 000 m²
de superficie

Une approche plurielle et progressive

Repenser le square Paul Cézanne ne s'arrêtera pas aux travaux paysagers. La Ville, la police et la médiation poursuivent en parallèle leur coordination afin de suivre la situation et d'adapter leur réponse. Outre les caméras déjà installées, un renforcement de l'éclairage est aussi étudié, sous réserve de vérifications techniques et afin d'éviter les nuisances pour les logements voisins tandis que les situations d'addiction nécessiteront un accompagnement adapté. En parallèle, les riverains pourront transmettre leurs observations au service Proximité et au conseil de quartier des Portes de Villiers. Un nouveau point permettra ensuite d'évaluer les effets des premières mesures et de déterminer si d'autres interventions sont nécessaires. **Cette démarche progressive, concertée et réfléchie vise à améliorer la tranquillité tout en préservant les usages quotidiens du square.**



Latifa Loucham, référente du conseil de quartier des Portes de Villiers

Je trouve la démarche importante car il est primordial d'écouter les riverains. La concertation est une bonne occasion de réfléchir à des solutions concrètes et adaptées. Nous avons réfléchi à un aménagement qui rendrait le square moins enclavé et limiterait les cachettes. Je pense que c'est une bonne piste, car la configuration des lieux peut aussi jouer un rôle. À mon sens, il faut donc agir sur deux plans : améliorer le square pour que les habitants puissent en profiter sereinement et chercher des solutions durables pour éviter que les mêmes difficultés ne se reproduisent ailleurs.

Environnement & transition

« Générations » : l'école de demain se raconte au micro

Dans une école, tout commence par un bruit de pas dans un couloir, une porte qui s'ouvre, une question d'enfant. Mais derrière cette journée ordinaire, il y a des choix qui engagent l'avenir de Villiers.

Comment accueillir les élèves, adapter les bâtiments, rendre les cours plus agréables et mieux accompagner celles et ceux qui font vivre l'école ? Pour raconter ce travail, **la Ville prépare « Générations », une série de podcasts.** L'équipe est en ce moment à l'écriture et à la réalisation des épisodes. **Elle ira à la rencontre des enfants, des familles, des enseignants, des agents, des experts et des élus.** Leurs voix feront entendre les besoins, les idées, les métiers et les décisions qui façonnent peu à peu l'école de demain.
Les Villiérains pourront bientôt découvrir cette série et suivre, épisode après épisode, **la construction du projet.**



Selda Belloin
Conseillère Municipale, déléguée aux bâtiments et au patrimoine communal.
Conseillère Territoriale.

Pour préparer les écoles de demain, nous devons regarder chaque bâtiment tel qu'il est et tel qu'il est vécu. Construire, rénover ou adapter l'existant ne répond pas aux mêmes besoins : il faut prendre le temps d'écouter les équipes, de comprendre les usages et de mesurer ce que le patrimoine peut offrir. Avec « Générations », nous voulons montrer comment ces choix se prennent, ce qu'ils changent dans le quotidien des enfants et comment ils s'inscrivent dans la durée. Une école est un lieu que l'on transmet ; elle doit pouvoir évoluer avec celles et ceux qui la fréquentent.



7 épisodes
Pour raconter le projet à travers les voix de celles et ceux qui vivent l'école.

2 écoles pilotes
Jules Ferry et Charles Perrault, au cœur des premiers échanges.



Des enfants aux élus, « Générations » fera entendre les voix de l'école à Villiers. Une série de sept podcasts en préparation, à découvrir bientôt par les Villiérains.

Le podcast prendra le temps d'entrer dans les écoles et d'écouter celles et ceux qui les connaissent vraiment.

Une cour où l'on cherche de l'ombre, une salle qui change d'usage au fil de la journée, un agent qui adapte son travail, un parent qui s'interroge : **chaque récit ouvre une question concrète.** La série abordera la vie quotidienne des enfants, la concertation, la transition écologique, les métiers municipaux et les choix de construction ou de rénovation. **Le CAUE,** qui accompagne les échanges dans les écoles, **apportera son regard sur les usages et sur la façon de traduire les besoins en projets.** En donnant une place à ces voix différentes, **« Générations » veut permettre à chacun de comprendre les choix de la Ville et leur cheminement.** Les premiers épisodes seront bientôt proposés aux Villiérains. L'équipe prépare les entretiens, capte les ambiances et assemble les histoires.

5 novembre
Publication du 1er épisode du Podcast «Générations»

Retrouvez le Podcast «Générations»



Michel Marchand
Adjoint au Maire, délégué à l'Aménagement, à la Mobilité, à la Transition énergétique et écologique, au Cadre de vie, au Patrimoine, aux Travaux et au Développement durable.

Une cour d'école raconte beaucoup de choses : où les enfants jouent, où ils cherchent de l'ombre, comment l'eau s'écoule, ce qui peut pousser et ce qu'il faudra entretenir. La transition écologique se construit à partir de ces réalités. Végétaliser et adapter les espaces au climat demandent des choix précis, pensés avec les usagers et les agents. Dans « Générations », nous voulons rendre ce travail visible, expliquer les arbitrages et écouter les enfants. Leur expérience de la cour est précieuse pour imaginer des lieux plus agréables et bien adaptés aux années qui viennent.

Santé & solidarité

La santé de la femme au cœur d'un futur centre médical

Pouvoir accompagner les mères du début de leur projet de grossesse jusqu'à leur rééducation post-partum, tel est le noble projet du futur centre de périnatalité porté par l'ostéopathe Marine Carpinteiro, qui a trouvé à Villiers un site à la hauteur de ses ambitions.





À l'origine du projet, on retrouve Marine Carpinteiro. **Cette ostéopathe D.O., spécialisée depuis 13 ans sur l'accompagnement des femmes et des enfants** (allaitement, plagiocéphalie, endométriose, sommeil…) et très suivie sur les réseaux sociaux (104 000 followers sur Instagram), se rend compte, durant son parcours, que la plupart des spécialistes médicaux liés au suivi pédiatrique sont rarement rassemblés en un seul et même lieu.
« J'ai découvert ce type de centre en travaillant dans les Hauts-de-Seine mais venant du Val-de-Marne, ça faisait loin et j'avais envie d'ouvrir un centre équivalent dans mon département. »

En 2024, elle jette les bases de ce projet en louant un local de 90 m² à Saint-Maur.
Le centre de la femme et du nourrisson trouve immédiatement sa patientèle mais se heurte assez vite à un manque d'espace.

C'est après de longs mois de réflexion et de recherche que **Marine Carpinteiro trouve l'emplacement idéal à Villiers.** Associant son réseau et ses compétences à celles de son mari, chargé du suivi de chantier, **le futur centre de périnatalité villiérain se construit pierre après pierre et devrait ouvrir ses portes pour le dernier trimestre 2027.**

Un centre spacieux et adapté, fonctionnant comme un cocon et où tout est réuni au même endroit pour les mères : il n'y a rien de plus tranquillisant pour une maman !









Marine Carpinteiro

« L'envie de créer ce centre de A à Z ! »

Villiers Infos : ***Qu'est-ce qui vous a amené à vous spécialiser dans le domaine de la périnatalité ?***

Marine Carpinteiro : Très vite au cours de mes six ans d'études en ostéopathie, j'ai commencé à travailler en maternité et à me spécialiser sur les sujets pédiatriques et la prise en charge des mères, de la grossesse au post-partum. Ce domaine m'a tout de suite plu et est devenu ma spécialité. Par la suite, j'ai enchaîné les formations sur la périnatalité et la pédiatrie.

VI. : ***Comment avez-vous imaginé ce centre de la périnatalité ?***

M.C. : C'est une idée qui a mûri petit-à-petit et qui a mis du temps à se concrétiser, entre la recherche du terrain, du financement et de partenaires... Le manque de place du cabinet à Saint-Maur (90 m^2 contre 191 pour le futur centre villiérain) m'a donné envie de créer ce centre dédié à la santé de la femme et de l'enfant de A à Z. Un endroit qui concentrera une dizaine de professionnels (gynécologues, pédiatres, kinésithérapeutes...) et donc tous les besoins en post-partum au même endroit. Les box seront insonorisés, accessibles aux PMR (personnes à mobilité réduite) et il y aura un étage pour les médecins et un pour les paramédicaux. Au niveau de la gestion, je serai aidée par des collègues gynécologues ou kiné.

VI. : ***Pensez-vous que la patientèle sera au rendez-vous ?***

M.C. : Les spécialités en pédiatrie et périnatalité étant très recherchées, je sais que notre patientèle nous suivra et que nous accueillerons de nouveaux patients !



La Villa Michot, un patrimoine à réinventer

Écrin de verdure construit vers 1870 en plein cœur de Villiers, la Villa Michot incarne à elle seule l'âge d'or de la villégiature du 19e siècle et de l'art de vivre entre ville et campagne. Victime de l'usure du temps et menacé de disparaître, l'harmonieux domaine a pu être sauvegardé par la municipalité, afin de le réinventer.

En 2019, la Ville rachète la Villa et 1 hectare de terrain, alors qu'un projet immobilier menaçait de faire disparaître une partie de l'identité villiéraine. Un acte fort qui permis de lancer une vraie réflexion autour d'une programmation cohérente et utile au territoire.

Un lieu qui ne demande qu'à revivre

Au-delà de la sauvegarde d'une demeure historique, un enjeu de taille s'est rapidement présenté : redonner vie à l'ensemble du domaine, en conciliant protection du patrimoine et préservation de la nature tout en rendant cet îlot de fraîcheur accessible au public. **En 2025, les jardins ont trouvé leur public et depuis lors, la Ville façonne étape par étape le devenir de sa pépite, entre patrimoine et modernité, afin d'en faire à terme, un lieu ouvert, vivant et ancré dans le quotidien villiérain.**



Une première renaissance à ciel ouvert

Avant de pouvoir ouvrir ses grilles, le parc de la Villa Michot devait retrouver ses usages d'antan tout en permettant une accessibilité totale au public. En 2024, fort du diagnostic du CAUE 94 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), les aménagements (transformation d'un bassin, création de cheminements PMR, réhabilitation de la roseraie et des potagers…) ont pu être réalisés dans le respect du lieu et de l'environnement.

Plusieurs mois de travaux ont ainsi permis de débroussailler et rendre accessible les allées, redessiner les haies et remettre en valeur la grande pelouse. À son emplacement d'origine, la roseraie a retrouvé de sa superbe tandis que le sous-bois, en gestion libre, favorise la biodiversité. À l'emplacement de l'ancienne piscine, un bassin écologique a été créé. Deux associations villiéraines se sont vu confier la gestion d'un potager accessible de 60 m² (association Le Goût du Vert) et des ruches pédagogiques (HappyCulture), complétant ainsi ce parcours de découverte du vivant. Les anciennes orangeries en verre et fer forgé participent également à cette renaissance avec des expositions saisonnières. Une signalétique illustrée raconte l'histoire du domaine aux promeneurs. **Sobres, respectueux du site et réversibles, ces aménagements offrent aux habitants une pause hors du temps, entre sérénité et découverte.**





Les jardins de la Villa Michot ont donc ouvert leurs portes au public le 18 mai 2025. Jardins, potager, roseraie et bassin écologique composent désormais un écrin ouvert à tous, où patrimoine, biodiversité et convivialité se rencontrent au fil des saisons, dans un cadre unique.

Un lieu qui revit !

De mai à octobre 2025, le parc a vécu une première saison rythmée par des rendez-vous culturels (lectures, concerts…) et des ateliers de sensibilisation autour du potager et des ruches (notamment auprès des scolaires). Espace de restauration installé sur place, la petite guinguette a elle aussi grandement contribué à l'ambiance conviviale du lieu, accueillant pour sa première saison pas moins de 7 200 clients. Pour la saison 2, ouverte en mars 2026, le site a pu bénéficier de nouveaux apports et modifications d'aménagement (certains issus de la boîte à idées numérique) pour continuer d'évoluer tout en respectant l'équilibre entre animation et tranquillité du voisinage.

Étape fondamentale, cette ouverture a permis aux gens de s'approprier le lieu tandis que s'affine la réflexion sur son devenir.

Culture & patrimoine

Préserver l'âme de Michot

Après la renaissance de ses jardins, une autre étape attend désormais la Villa Michot : restaurer la bâtisse principale, les deux jardins d'hiver et les anciennes serres, fragilisés par le temps et l'humidité. L'étude du CAUE 94, réalisée après le rachat, souligne l'intérêt notable de l'articulation des différents éléments (villa, dépendances, jardin paysager, potager) et l'importance accordée autrefois à l'horticulture et à l'art de vivre au jardin.

Ainsi, cette mue devra préserver cette identité, les matériaux et les détails d'origine, tout en rendant les espaces sûrs et accessibles.
Pour la future programmation, toutes les pistes étudiées confirment le besoin et la place naturelle que la culture doit avoir dans ce projet : expositions, résidences artistiques, métiers d'art, artisanat, ateliers de création, médiation… Autant d'actions qui pourraient animer les autres bâtiments à terme. Les serres offriraient, elles, un cadre propice à la découverte des plantes, des pratiques horticoles et de la biodiversité, en dialogue avec les extérieurs.

Pour préciser les interventions et les conditions de cette transformation, **la Ville bénéficiera également début 2027 d'une étude menée en partenariat avec la Métropole du Grand Paris et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France.** Elle aidera à affiner le projet en identifiant les filières, acteurs et activités susceptibles de trouver leur place au sein de la Villa Michot et d'améliorer l'expérience visiteur.

Un projet alliant patrimoine et écologie

Les façades de la Ville seront conservées et sa réhabilitation menée, autant que possible selon les principes de l'économie circulaire, avec une exploitation conçue pour limiter l'empreinte écologique. **Alors que les jardins d'hiver et trois des cinq serres ont été sélectionnées par la Mission Bern 2026 de la Fondation du Patrimoine pour une restauration prochaine** (cf. page 8), la Ville travaille déjà sur les dispositifs d'accompagnement et financements possibles pour les travaux de la villa elle-même.





Environ 1 hectare de surface pour le site total

407 m² de surface pour la Villa

Préserver un domaine typique du 19e et lui préparer une nouvelle vie en cohérence avec notre époque et faisant rimer patrimoine, culture et nature : tel est le défi de la Villa Michot !

Un avenir qui s'écrit dès aujourd'hui

Au cœur de toutes ces réflexions, **on retrouve Laura Davy,** qui est, depuis février 2026, la préfiguratrice de la Villa Michot. Outre la coordination globale des actions dans les jardins, **Laura a pour mission d'imaginer et de proposer plusieurs scénarii possibles pour ce lieu mais aussi d'accompagner sa réhabilitation.** Avec envie et optimisme, elle s'est prêtée au jeu de l'interview et nous dévoile un peu les contours de la tâche qui lui a été confiée.

Quelle place la Villa Michot pourrait-elle occuper demain à Villiers ?

*L'objectif est de **restaurer le site** en s'appuyant sur les principes de **l'économie circulaire.** Ce modèle vise à réduire le gaspillage en gardant les ressources, les matériaux et les produits en circulation grâce à la réutilisation, la réparation, le recyclage et l'écoconception. Demain, le site pourrait démontrer qu'on peut préserver un patrimoine tout en utilisant des techniques de construction durable d'aujourd'hui. Ce sera surtout, nous l'espérons, **un lieu vivant, convivial où les usagers, amateurs comme professionnels, pourront se retrouver autour de différentes activités de création.***



Comment imaginer un lieu nouveau tout en respectant son histoire ?

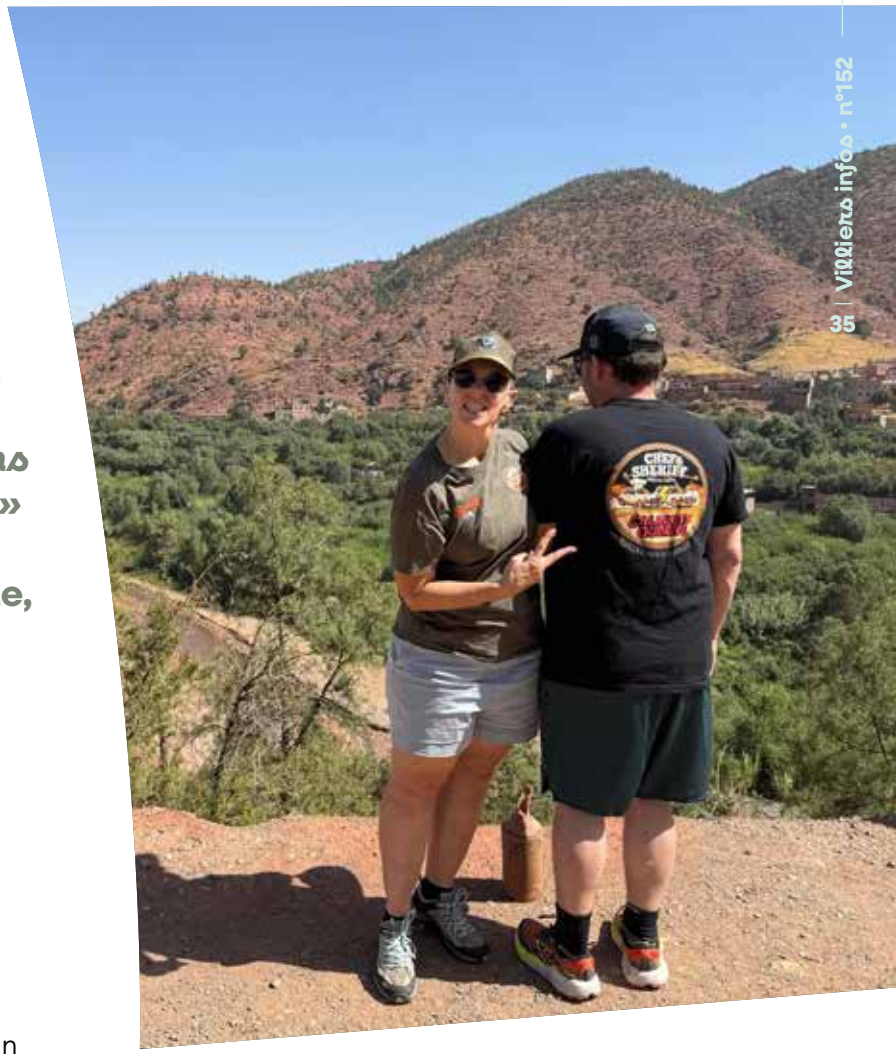
*Il faut être à l'écoute tout en sachant se projeter. Mon expérience dans le culturel m'a permis d'esquisser des orientations répondant aux besoins de la Ville et des alentours, avec l'ambition d'avoir un rayonnement local et territorial. Pour définir les futurs usages, je mène un diagnostic de l'existant en échangeant avec de nombreux acteurs. Cela me permet d'identifier besoins et opportunités, tout en garantissant la cohérence du projet et en gardant en tête le coût des travaux et du fonctionnement. **La recherche de partenaires publics et privés se poursuit, avec pour objectif d'ouvrir en 2031.***

Notre volonté est claire depuis le départ : préserver ce patrimoine exceptionnel et le rendre accessible au public !



Un couple villiérain à l'assaut du Bab-el-Raid !

Au volant de leurs Peugeot 205, Géraldine et Pascal Demeester s'apprêtent à rallier le Maroc depuis Fouras-les-Bains avec leurs amis vosgiens en prenant part en janvier prochain au rallye Bab-el-Raid, un défi sportif, solidaire et humain.



« On voulait revivre ce type d'expérience en couple et, avec nos amis, l'idée de nous affronter en mode filles contre garçons nous a tout de suite séduits ! »

Une aventure qui mêle défi sportif, préparation technique, solidarité et découverte, et qui a déjà fédéré de nombreux soutiens à Villiers.

Tout commence en septembre 2025, lors d'un week-end avec leurs amis vosgiens Jean-Christophe et Anaïs. Pour Géraldine, **l'idée de se lancer dans un nouveau rallye fait écho à une première expérience vécue en 2023** avec Anaïs, rencontrée à cette occasion, lors du Rallye des Gazelles. *« Cette expérience a littéralement changé ma vie »*, se souvient-elle. Les quatre amis décident alors de repartir ensemble pour une nouvelle aventure. **Après quelques recherches, leur choix se porte sur le Bab-el-Raid, organisé par Maïenga Sports Events,** comme le Rallye des Gazelles. Le principe : rallier le Maroc en voiture depuis Fouras-les-Bains, en passant par l'Espagne, tout en étant autonomes et les plus réguliers possible. Pour relever ce défi, les deux binômes ont choisi des Peugeot 205 identiques, achetées d'occasion, qu'ils préparent pour affronter les conditions du désert marocain. Baptisés « Calamity Queen » et « Chef and Sherif », ils peaufinent également leur tracé, leur budget et leur recherche de financements. Mais au-delà du défi sportif, c'est aussi la dimension solidaire et écologique du rallye qui les a convaincus.

Une aventure solidaire portée par de nombreux soutiens villiérains

À chaque édition, le Bab-el-Raid porte un projet d'aide aux villages locaux : plantation d'arbres fruitiers, citernes d'eau ou dons alimentaires. Cette année, Géraldine et Pascal souhaitent récolter des denrées pour les remettre aux associations des Restos du Cœur et Cœur de Gazelles. **Plusieurs commerçants villiérains les soutiennent dans cette démarche, parmi lesquels Family Time Café, l'Épicerie 64, la fromagerie Axelo, Sukré, Aïko Sushi et Seven.**
La municipalité leur a aussi ouvert les portes du forum des associations et du marché de Noël, où une tombola sera organisée. Attachés à leur ville, Ils rêvent d'un départ officiel depuis Villiers.

Suivez leurs aventures sur les réseaux sociaux : calamityqueenvschefandsherif (Instagram), calamity.queens.babel.raid.team.2027 (Facebook) et retrouvez cet article en intégralité sur le site de la Ville

Bien vieillir

On a testé pour VOUS

À la découverte des mystères anatomiques du Musée Fragonard

Parce que bien vivre sa retraite, c'est aussi nourrir son esprit et sa curiosité, la rédaction du Villiers Infos vous propose de partir à la découverte d'un des plus vieux musées de France qui se niche depuis maintenant 260 ans au cœur de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort.

Visiter les 500 m² de galerie du Musée Fragonard nous invite à voyager dans le temps. Appelé au départ le « Cabinet du Roy », il fut créé en 1766 (en même temps que l'École vétérinaire de Maisons-Alfort) sous l'impulsion du vétérinaire et écuyer du Roi Claude Bourgelat. **S'inscrivant d'une part dans la mouvance des cabinets de curiosités,** lieu exposant des pièces insolites et exotiques au public du 18e siècle, **le cabinet d'Alfort poursuit également un objectif pédagogique auprès des élèves de l'école,** grâce aux nombreuses préparations réalisées par Honoré Fragonard, anatomiste et directeur de l'école à ses débuts. « *À l'époque, les différentes pièces d'anatomies d'espèces différentes permettaient aux élèves d'observer les différences entre les espèces, de faire des comparaisons et d'étudier en détails des maladies et autres anomalies génétiques* », explique Sébastien Di Noia-Polle, directeur de la communication de l'École vétérinaire.
Avec ses quelques 4 200 pièces exposées qui ont su traverser les siècles, le Musée Fragonard représente aujourd'hui un véritable trésor patrimonial, cultivant à la fois son style « cabinet de curiosités » tout en gardant une vraie crédibilité scientifique.

Musée Fragonard de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort
7, avenue du Général de Gaulle - https://www.vet-alfort.fr/domaine-d-alfort/musee-fragonard/visiter-le-musee/horaires-tarifs-musee-fragonard

Le Musée Fragonard est l'un des rares musées universitaires à posséder le label « Musée de France » depuis 2006.

Environ
12 000
pièces possédées par le Musée

260 ans
d'existence célébrées cette année

Environ
15 000
visiteurs accueillis par an par la quinzaine d'étudiants guides



Ce musée nous apprend le lien que l'humain a développé avec l'animal au fil des époques et parle aussi de l'évolution du bien-être animal, par l'intermédiaire des différentes pièces d'anatomie exposées et témoigne de l'évolution de la médecine vétérinaire dont le terme est né avec ces écoles !

Honoré Fragonard, la figure tutélaire du Musée !

On ne peut évoquer l'École vétérinaire de Maisons-Alfort sans parler d'Honoré Fragonard. Issu de la célèbre famille originaire de Grasse et cousin du peintre Jean-Honoré Fragonard, cet anatomiste de génie fut le premier directeur de l'école et surtout à l'origine de la grande majorité des pièces exposées. **Parmi ces préparations, les célèbres écorchés restent à ce jour les pièces attirant le plus les visiteurs.** Grâce à une technique combinant injections dans les vaisseaux, bains d'alcool et vernissage, ces corps écorchés ont su traverser les âges, participant à la renommée du Musée.



©EnvA

Économie & commerce

« Mare e Monti Plus », la force de la famille !

C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre pour l'ancien « Mona Lisa », renommé « Mare e monti plus » et dont la destinée est désormais entre les mains d'un couple italo-tunisien qui entend mettre à l'honneur la cuisine traditionnelle italienne en s'appuyant sur leur atout maître : la famille.



Il est 10h et un franc soleil inonde la terrasse de la nouvelle adresse gourmande villiéraine. Un homme à l'accent italien prononcé nous invite à rentrer par le côté et d'attendre Antonella à une table. Le temps de s'asseoir, la gérante arrive et s'excuse d'un sourire très chaleureux. *« C'est mon cousin qui vous a accueilli, il vient d'arriver d'Italie pour nous aider ici. »* **En une phrase, on comprend tout de suite ce qui fait la force de la maison, à savoir l'esprit de famille.** *« Même si on a connu des moments difficiles et qu'ouvrir ce deuxième restaurant (après le premier « Mare e monti », ouvert en février 2025 à Saint-Maur) a apporté son lot de difficultés, on a pu ouvrir et on arrive à avancer grâce à notre famille. Avec mon mari et mes parents, on a tout construit à partir de rien. Avec le personnel comme avec nos clients, on tient à partager et transmettre notre esprit familial et notre passion ! »*
Déjà bien intégrée dans le cadre villiérain, notamment avec ses voisins, **toute l'équipe de « Mare e Monti Plus » entend laisser une empreinte auprès des Villiérains,** après avoir conquis les papilles saint-mauriennes en à peine plus d'un an et demi. *« On sait ce qu'on fait, on aime notre métier et on le fait en famille, c'est notre force ! »*



On a eu un coup de cœur pour cet endroit, son architecture. C'est un endroit qui a une histoire et on a envie d'en faire partie, que les gens se rappellent de nous !



8
personnes composant l'équipe de « Mare e monti plus » (4 en salle et 4 en cuisine)

On sert jusqu'à 100 couverts à l'intérieur et on tient à prendre le temps avec chaque table d'échanger et de partager. Notre passion se retrouve du service à l'assiette !

Une cuisine raffinée, entre mer et montagne

Trônant en haut de la grille en lettres d'or, le nom « Mare e Monti » ne laisse pas de place au doute : ici, on mange italien. **Derrière ce nom, signifiant en italien « mer et montagne », se cache une cuisine mêlant tradition et raffinement et qui s'appuie sur des produits de qualité** de la mer et de la terre. En cuisine et à la composition du menu, c'est Akram qui est aux commandes. « *Mon mari a eu un coup de cœur pour la cuisine italienne en travaillant à Rome. Ce qu'il aime en particulier, c'est le mélange terre/mer. De mon côté, je suis née à Naples et j'ai ensuite vécu en Toscane, près des montagnes. Donc ce mélange fait aussi partie de moi !* » Mélange que l'on retrouve aussi bien dans les verres (on retrouve à la carte un vin des Dolomites aux notes marines) que dans les assiettes (la truffe fraîche vient sublimer les noix de St Jacques). ***« Tous nos produits sont frais, la truffe vient directement des Pouilles, l'huile d'olive est produite par un ami toscan.*** *On tient à respecter la cuisine traditionnelle italienne tout en s'adaptant aux envies des clients. »*

Mare e Monti Plus – 57, rue Jean Jaurès – 09 88 47 76 01 Ouvert du mardi au samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30, le dimanche de 12h à 14h30, fermé le lundi.

Une nouvelle pâtisserie pour le quartier des Ponceaux

Avis aux amateurs de pâtisseries maison, une nouvelle adresse gourmande vous attend aux Ponceaux ! À la fois pâtisserie et salon de thé, « Aux gourmandises du Portugal » vient compléter l'offre commerçante existante (U Express, boucherie des Ponceaux, pharmacie) et s'inscrire dans la redynamisation du quartier. D'ailleurs, une coque commerciale attenante est encore disponible pour accueillir un commerce de bouche complémentaire (contact à service.economique@mairie-villiers94.com).

Aux gourmandises du Portugal – 1, rue Gaston Béraut – 01 87 62 62 07 – Ouvert du mardi au vendredi de 7h à 19h, les samedis et dimanches de 8h à 19h et fermé le lundi

Happyculture 94, les vertus pédagogiques de la ruche !

Comment fonctionne une ruche ? Quels impacts ont-elles sur leur environnement ? C'est afin de répondre à ces questions et surtout de valoriser le rôle des abeilles que l'association Happyculture 94 est née en 2021. Depuis lors, elle essaime la bonne parole auprès de tous les publics, des plus petits aux plus âgés.

L'histoire d'Happyculture 94 a débuté au collège Pierre et Marie Curie il y a tout juste cinq ans. *« À l'époque, je travaillais beaucoup avec une professeure de SVT (Sciences et Vie de la Terre) du collège et c'est en voyant les élèves parfois s'ennuyer pendant les récréations que j'ai eu cette idée de créer un projet autour des abeilles »,* se souvient Catherine Robineau, fondatrice et présidente de l'association. Novice sur le sujet, la Villiéraine prend contact avec un apiculteur expérimenté et en quatre mois, apprend toutes les bases de l'apiculture, achète une première ruche avec un essaim calme et tout l'équipement nécessaire.

Constatant l'impact positif de son activité auprès des collégiens, très curieux et réceptifs, l'apicultrice en herbe a rapidement la volonté d'agrandir l'activité de l'association et de toucher le plus de personnes possibles. *« J'ai contacté la Mairie pour avoir un petit terrain me permettant d'installer mes ruches et rapidement, on m'a proposé la Villa Michot ! »* Depuis lors, c'est dans cet écrin de nature en pleine ville, à proximité du potager et d'une prairie, que l'association a ses quartiers. *« Outre le cadre très agréable, cette implantation nous permet de toucher plus de public. »*

Cette implantation a permis de distinguer la Ville auprès de la Métropole du Grand Paris et de la Société Centrale d'Apiculture.

20
adhérents composant l'association

Environ
70 000
abeilles par corps de ruche

60 kg
de miel produits par les ruches cette année (10 kg en 2025)





En commençant à me former, j'ai pris conscience du rôle crucial qu'ont les abeilles pour notre environnement et de leur grande intelligence. Ce sont réellement des créatures fascinantes à observer. Je tiens à faire comprendre aux gens qu'il faut les choyer !

Une volonté d'aller vers tous les publics

Aujourd'hui à la tête de plusieurs ruches pédagogiques, **l'association Happyculture 94** embrasse pleinement sa mission d'**informer les différents publics en leur faisant comprendre l'importance de l'existence des abeilles sur notre planète.** *« C'est clairement la partie qui m'anime le plus. Que ce soit auprès des élèves dans les écoles, avec les seniors, avec les visiteurs de la Villa Michot et même avec des groupes de personnes en situation de handicap, l'idée est toujours la même : montrer aux gens qu'il n'y a pas à avoir peur des abeilles, bien au contraire, et qu'elles sont indispensables ! »* Toujours plus ambitieuse, l'association poursuit sa croissance avec la patience de l'essaim.



Agenda culturel

En novembre

Cinéma
Hommage à Jean Gabin
Projection du film « gas-oil »
vendredi 13 – 20h30 – **Cinéma Le Casino**
Tout public – Gratuit (Réservation conseillée)

Micro-Folie
- 10h30-12h : **Projection du documentaire** « Paul Cézanne, pionnier de l'art moderne » (53 min) suivie d'un micro-débat autour de l'artiste
- 16h-17h30 : **Découverte des collections du musée numérique,** micro-conférence sur Paul Cézanne et atelier de création autour de son univers.
samedi 14 –**Micro-Folie – Tout public – Gratuit** (inscription conseillée à l'adresse Micro-Folie@villiers94.fr)

Concert
« les clés de l'orchestre » par l'orchestre d'harmonie
Samedi 14 – 20h ou 20h30 – **Salle Georges Brassens – Tout public – Gratuit sur Réservation** (via la billetterie en ligne et à l'Espace Jean Moulin)

Danse
Semaine de la danse
- **Conférence sur l'univers de maurice béjart** proposée par frédérique lanrivain, professeure de danse au conservatoire, aux élèves du conservatoire et au public.
 Mercredi 18 – de 19h30 à 21h
- **Conférence sur le ballet romantique** proposée par frédérique lanrivain aux élèves du conservatoire et au public.
 Samedi 21 – de 10h30 à 12h

Micro-Folie – Tout public - Gratuit sur Réservation (Micro-Folie@villiers94.fr > places limitées)

Médiathèque
Atelier d'éloquence
Samedi 21 – de 15h à 17h – **Espace Jean Moulin**
À partir de 12 ans – Gratuit sur inscription

Théâtre
Al Capone
Écrite et mise en scène par Christophe Delort, Al Capone retrace l'ascension du célèbre gangster durant la prohibition à Chicago. Portée par cinq comédiens et deux musiciens en live, la pièce mêle intrigues, action et jazz au cœur de l'empire criminel de Scarface.



Dimanche 22 – 18h (ouverture des portes à 17h30) – **Salle Georges Brassens – Tout public à partir de 12 ans** – Tarif Catégorie B (villiérain 12 €, réduit 8,50 €, hors commune 17 €) – Réservation via la billetterie en ligne et à l'Espace Jean Moulin

Cinéma
Projection du film « l'amour et les forêts »
Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
Mercredi 25 – 19h30 – **Cinéma Le Casino**
Public adulte – 4 € la séance

Micro-Folie
Atelier lecture de tableau
Proposé par l'association avhec guillaume budé et assuré par anne-claire hauduroy (restauratrice de tableaux), autour de l'univers de léonard de vinci et sur la technique du sfumato
Samedi 28 – de 10h à 12h30 – **Micro-Folie – Tout public – Gratuit sur Réservation** (Micro-Folie@villiers94.fr > places limitées)

Médiathèque
Conférence autour de l'univers des femmes cinéastes proposée par le collectif café-ciné dans le cadre de la semaine égalité femmes/hommes
Samedi 28 – de 15h à 17h – **Espace Jean Moulin**
À partir de 16 ans – Gratuit sur inscription

En décembre

Cinéma
Projection du documentaire « Ce qui reste des amours de nos mères » suivie d'un échange avec la réalisatrice Cathy Dubois
Vendredi 4 – 20h30 – **Cinéma Le Casino – Tout public – 4€ la séance**

Médiathèque
Prix des lecteurs 2026
Rencontre avec l'autrice Gabrielle de Tournemire
Samedi 5 – De 10h à 11h30 – **Espace Jean Moulin – Public Adulte – Gratuit sur inscription**

Médiathèque
Atelier EMI (Éducation aux Médias et à l'Information)
Samedi 5 – De 14h à 16h – **Espace Jean Moulin**
À partir de 14 ans – Gratuit sur inscription

Spectacle
« L'effet papillon »
Le mentaliste Taha Mansour vous invite à un voyage mental poétique et bluffant dans lequel vous êtes incités à remettre en question la perception que vous avez du monde environnant. Lecture de pensées, influence, prédictions, et voyance ; autant de phénomènes mystérieux vous attendront lors de ce voyage…
Ouvrez bien grands les yeux, et vivez pleinement l'expérience de l'Effet Papillon !
Dimanche 6 – 16h30 – **Salle Georges Brassens**
Tout public – Tarif catégorie C (villiérain 9 €, réduit 4 €, hors commune 14 €) – Réservation via la billetterie en ligne ou à l'Espace Jean Moulin – ***Possibilité de faire des dons pour le Téléthon 2026***



Médiathèque
Coup de cœur des Bibliothécaires
Vendredi 11 – De 17h à 18h30 – **Espace Jean Moulin – Public Adulte – Entrée libre**

Événementiel
Marché de Noël
Ouverture festive avec le Père Noël, déambulation et distribution de chocolats
Vendredi 11 de 17h30 à 20h, samedi 12 de 10h à 21h et dimanche 13 de 9h à 18h – **Parc de la Mairie – Tout public – Entrée libre**

Comédie lyrique
« Platée », projection de la captation vidéo de l'Opéra de Paris
Découvrez Platée de Jean-Philippe Rameau, une comédie lyrique mise en scène par Laurent Pelly. Suivez les aventures d'une grenouille vaniteuse, victime d'une manipulation divine, lors d'une projection sur grand écran dans un cadre intimiste, au cœur de l'univers de l'Opéra de Paris.
Vendredi 11 – 20h – **Micro-Folie – Tout public**
Gratuit sur réservation (billetterie en ligne / Espace Jean Moulin) – Durée : 3h avec entracte

Médiathèque
Club de lecture
Samedi 12 – De 16h à 17h30
Espace Jean Moulin – Public Adulte
Gratuit sur inscription

Exposition
Anima Botanica : Alchimie Végétale par l'artiste florale villiéraine Cindy Gunther de Oliveira
Des ateliers seront proposés pendant l'exposition (dates à venir)
Du samedi 12 décembre au samedi 16 janvier – **Horaires d'ouverture – Micro-Folie – Tout public – Entrée libre**



Médiathèque
Histoires de Noël en musique, avec des élèves du CMA
Mercredi 16 – 15h – **Espace Jean Moulin**
À partir de 4 ans – Gratuit sur inscription

Concert
Chorale du Conservatoire et élèves de la classe CHAM expérimentale du collège Pierre & Marie Curie
Jeudi 17 – 19h – **Église St Christophe – Tout public – Gratuit sur réservation** (à l'accueil du Conservatoire)

Expression politique

Majorité

Les masques tombent...

Quatre mois... il n'aura fallu que quatre petits mois pour que l'alliance honteuse entre l'ultra gauche alliée aux communistes et l'extrême-gauche LFI explose.

Terminé, les grandes phrases de ceux qui, la main sur le cœur, juraient de s'allier pour l'intérêt général et le bien commun.

Balayées les promesses d'une union de la gauche reconstituée.

Piétinés, les calculs politiciens noués sur le dos des électeurs entre les deux anciens chefs de file : à l'un, la mairie, à l'autre la députation.

Cette alliance de la carpe et du lapin démontre deux choses :

- que tout est bon pour essayer de se faire élire, y compris au prix des alliances les plus honteuses
- que nos adversaires n'ont aucune sincérité et ont voulu tromper les Villiérains pour servir leurs intérêts personnels.

Si cette équipe avait été élue, sans qu'aucune des deux sensibilités ne dispose de majorité, la ville aurait été paralysée et de nouvelles élections auraient certainement dû être organisées.

Ce manque de respect a durement été sanctionné. Et il est temps de revenir à la réalité.

Dure réalité quand l'État revient sur ses engagements et diminue brutalement les subventions pourtant annoncées à la Ville, nous obligeant à prendre des mesures d'économies que l'État lui-même se refuse à faire.

Dure réalité quand, face à la mobilisation de la police municipale (création de la brigade de nuit, recrutement de neuf policiers) qui multiplie les saisies de produits stupéfiants, de cigarettes de contrebandes et les arrestations, les individus interpellés, la plupart sous OQTF, sont systématiquement remis en liberté, réduisant à néant tous nos efforts.

Mais aussi réalité heureuse car, grâce à nos efforts de préservation du patrimoine, les serres de la Villa Michot ont été sélectionnées par la Fondation du Patrimoine et Stéphane Bern. Il s'agit du seul projet départemental retenu qui pourra bénéficier de fonds privés conséquents et ainsi permettre la sauvegarde de notre patrimoine. Voilà qui valide la décision prise en 2019 de préserver, en en acquérant la majeure partie, cette magnifique propriété. C'est un projet qui s'inscrit dans la durée, nécessite une vraie vision d'avenir pour la Ville, pour son environnement, pour les Villiérains.

L'équipe de la majorité municipale

Opposition

La confiance est rompue.

En annonçant en conseil municipal une coupe de 2,6 millions d'euros dans le budget de fonctionnement de 2026 et de 3,2 dans le budget d'investissement, le maire renie les engagements pris devant les habitants. Les Villiéraines et les Villiérains ont voté pour un projet, pas pour des promesses ensuite abandonnées.

Pour justifier cette baisse, le maire affirme que « le budget n'est jamais consommé dans son intégralité ». Sans répondre à la question essentielle : pourquoi avoir annoncé des engagements qui ne seront pas tenus ? Un programme électoral n'est pas une simple plaquette de communication. C'est une promesse faite aux habitants.

Derrière ces 2 millions d'euros en moins, il y a des conséquences concrètes : des services publics fragilisés, des projets sociaux reportés, des associations mises en difficulté et des agents municipaux davantage sollicités. Moins de budget, c'est aussi moins d'ambition pour l'école, la jeunesse, la culture, le lien social et la transition écologique.

Et l'urgence climatique, elle, n'attend pas. Les canicules et les crises sanitaires touchent déjà nos quartiers. Il faut investir dans la rénovation énergétique, la végétalisation, les mobilités douces et la prévention des risques. Rogner sur ces moyens, c'est repousser les réponses nécessaires et laisser les plus vulnérables davantage exposés. L'écologie n'est pas un luxe : elle est vitale à notre avenir.

Notre vigilance écologique doit aller de pair avec une attention constante aux besoins humains, en particulier ceux des plus fragiles. À ce titre, la situation dans nos écoles nous interpelle : le manque d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) prive des enfants de l'accompagnement dont ils ont besoin pour apprendre et trouver pleinement leur place à l'école. Cette situation met en difficulté les enfants et les équipes pédagogiques, qui doivent faire face à des besoins importants avec des moyens insuffisants. L'inclusion scolaire ne peut pas se limiter à des déclarations de principe : elle exige des moyens humains à la hauteur des besoins.

Une autre question se pose : pourquoi les conseillers de la majorité acceptent-ils cette décision sans réagir ? Leur silence engage aussi leur responsabilité devant les habitants.

Face à cette dérive, nous continuerons à défendre, conseil après conseil, une autre vision écologique et humaniste de la ville.

Kahina Aït-Adda, Yasmina Benbelkacem, Quentin Maleine, Frédéric Massot, Erdem Siginir
Pour Villiers, l'union de la gauche et des écologistes

Opposition

Face aux dérives de la majorité, notre groupe dénonce les tentatives répétées de museler l'opposition, au mépris des principes démocratiques essentiels qui doivent guider l'action locale. Au cœur de notre centre-ville, nous avons réussi un événement de grande qualité, riche en débats de fond : le Festivav. La mairie a tenté de le saboter à la dernière minute (changement de salle, refus d'accès à l'électricité, intimidations ...), mais notre persévérance a permis de profiter de ce chaleureux moment d'éducation populaire en plein centre-ville.

Systématiquement guidée par la volonté de faire taire la contradiction, la majorité a aussi franchi un cap lors du conseil municipal en votant un règlement intérieur restreignant notre liberté d'expression.

Concernant la gestion budgétaire, l'opacité reste totale sur la baisse de 15 à 20 % des frais de fonctionnement. Cette austérité frappe les Villiérains et l'avenir de nos enfants avec par exemple la suppression d'un poste d'ATSEM par école maternelle. Or nous rappelons qu'aucun choix budgétaire ne doit sacrifier l'avenir de nos enfants, que ce soit dans notre ville avec les écoles, ou dans notre département et notre région avec nos collèges et lycées. Malgré nos nombreuses relances, le détail de ces coupes pour notre commune nous est délibérément dissimulé.

Impossible aussi d'obtenir la moindre transparence sur le coût, pour le contribuable, de la procédure judiciaire infondée intentée par le Maire contre Adel Amara pour entraver sa parole. Une action soldée, sans surprise, par une défaite juridique. Surmontant ces manœuvres d'intimidation, l'équipe Villiers à Venir demeure pleinement mobilisée à vos côtés pour vous écouter, vous alerter, proposer et co-construire des solutions afin d'améliorer le quotidien de chacun.

Tenaces et profondément attachés aux principes démocratiques, nous refusons de céder à ce climat d'obstruction systématique qui dessert l'intérêt général et dégrade profondément le débat public local.

Et c'est donc avec force que nous rappelons notre engagement envers les administrés !

Solidaires, nous continuerons ainsi à défendre une ville plus juste, plus attentive à l'épanouissement de ses enfants, plus protectrice de tous ses habitants et rigoureusement respectueuse de l'argent public !

L'équipe Villiers à Venir et vos élu.e.s Adel Amara, Virginie Cincet, Yann Klein, Camille Paillard

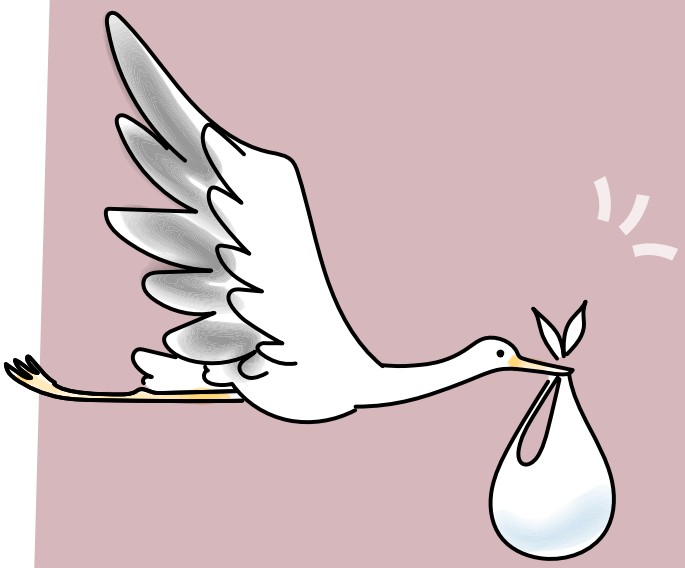
État civil

NAISSANCES

Inayah-Aïssata KEITA, Kenzo BILLAND, Yanis MOUIGNI MANSOIBOU, Safwane LAKHAL, Naomi KHENKITISAK GUSTAVE, Zayd ABDALLAH, Noah LUCAND PAIVA, Léna MAHI, Layla TRAORE, Ishak PEKER, Asmin THANI JEMES, Ethan MURA, Léo CHALAL, Kenan BADEAU IERG, Charlotte DA SILVA, Mahera ABDOU BACAR, Dikiel EYEGHE, Noursine LEMDJADI, Julia EDAI LARAFA, Éléonore CAMINADE PICHEREAU, Diego NOGUEIRO MENDES, William ARZUMAN, Khalilou CISSE, Omar DAFFE, Diagui TOUNKARA, Bouna DRAMÉ, Mathéo BESSE, Hawa DIAWARA, Maël FAILLE LECLÈRE, Roméo PEREIRA DA CUNHA QUITA

MARIAGES

Abdou NDOYE & Oulimatou BOIRO, Elysee MIGAN KOUKOI & Dian BOTI, Blin AMICHIA & Julienne N'GUESSAN, Salah LAOUACHERA & Alexandra BOTTARI, Ibrahima SECK & Rahmatoulaye MACINA, Erwan COMTE & Jennie FERREIRA, Jean-Baptiste GUIDÉ & Flora HESS, Kevin POLISSAINT & Murielle JACQUET



Bloc notes

Numéros et informations utiles

Un besoin d'accompagnement, une question administrative, juridique, sociale ou médicale ? La Ville met à votre disposition des permanences Gratuites, accessibles sur rendez-vous.

Retrouvez ci-dessous les services classés par lieu.

MAIRIE

Place de l'Hôtel de Ville
94350 Villiers-sur-Marne
Tél. : 01 49 41 31 00
Horaires : lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 - vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

À L'ESCALE

2 bd de Friedberg 94350 Villiers-sur-Marne
Standard : 01 49 41 41 50

France Services
Guichet unique pour vos démarches : santé, retraite, impôts, logement, famille, droits.
Horaires : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
accueil-franceservices@mairie-villiers94.com
Rendez-vous conseillé – Service Gratuit

Écrivain public
Aide à la rédaction de courriers et au remplissage de documents administratifs. Mardis et jeudis de 9h à 12h – **Sur rendez-vous. Service Gratuit**

Conseiller numérique
Accompagnement à l'usage des outils numériques et aux démarches en ligne.
Rendez-vous : 06 07 66 19 46
Présence également à la médiathèque le mardi de 15h à 17h sur rendez-vous. **Service Gratuit**

Défenseur des droits
Litiges avec les administrations et services publics, discriminations, droits des enfants, déontologie de la sécurité. Mercredi de 9h à 17h
Sur rendez-vous. Service Gratuit

Permanences juridiques
Conseils en droit de la famille, droit pénal, droit du travail, droit social, droit immobilier, droit des étrangers. **Sur rendez-vous. Service Gratuit**

Conciliateur de justice
Règlement amiable des conflits entre particuliers (voisinage, bailleurs/locataires, copropriété, clients/fournisseurs). Mardi de 14h à 18h
Sur rendez-vous. Service Gratuit

ADIL – Information logement
Conseils juridiques en matière de bail, impayés, copropriété, décence, rénovation énergétique, fiscalité, urbanisme. 3e mardi de chaque mois de 9h à 12h – **Sur rendez-vous. Service Gratuit**
Prise de rendez-vous : CCAS – 01 49 41 31 62

Médiation familiale (APCE)
Accompagnement des familles en situation de conflit ou de séparation. Deux jeudis par mois de 15h à 19h – **Sur rendez-vous : 01 42 07 49 74**
Service Gratuit

Accompagnement budgétaire – Crésus
Soutien en cas de difficultés financières ou de surendettement. 2e et 4e mercredis de chaque mois de 9h à 12h – Sur rendez-vous
Renseignements : CCAS – 01 49 41 34 62
Service Gratuit

Permanence d'écoute psychologique
1er mercredi de chaque mois – **Sur rendez-vous**
Service Gratuit

Permanence addictologie
Accueil et accompagnement des jeunes jusqu'à 25 ans confrontés à des addictions. Mercredi de 17h à 19h – **Sur rendez-vous. Service Gratuit**

Assurance Maladie (CPAM)
Conseiller présent chaque jeudi de 9h à 17h.
Rendez-vous sur ameli.fr ou au 3646
Téléconsultation médicale / Borne de consultation avec un médecin généraliste lorsque votre médecin traitant n'est pas disponible. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 21h

CCAS – Maison de Famille Michel Bucher

5 rue Léon Dauer 94350 Villiers-sur-Marne

Permanences départementales

Accompagnement pour : carte Imagine R, forfait Améthyste, aides Objectif emploi, demande de place en crèche, APA, reconnaissance MDPH.
Mardi de 14h à 17h – **Sur rendez-vous**
Prise de rendez-vous : www.valdemarne.fr

Espace Départemental des Solidarités (EDS)

46 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Trévise
01 56 71 48 00. **Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**
Services : action sociale, protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance.

Maison d'Accueil "Les Oliviers"

7 ter rue Adrien Mentienne
94350 Villiers-sur-Marne

UNAFAM 94
Soutien aux familles confrontées aux troubles psychiques d'un proche. **Jeudi de 14h à 18h**
Sur rendez-vous 01 41 78 36 90

Permanence du CCAS à l'ESCALE

Chaque premier mardi du mois, un travailleur social du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) intervient à l'ESCALE lors de permanences à destination des personnes seules et couples sans enfants habitant Villiers.
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous uniquement auprès du CCAS au 01 49 41 31 62.

Permanences Harmonie Mutuelle

À la recherche d'une nouvelle mutuelle ? Des questions sur votre offre actuelle ? Harmonie Mutuelle, partenaire de la collectivité, propose chaque **3ème mercredi du mois à l'ESCALE** (hors vacances scolaires) des permanences d'information sur rendez-vous. **Inscription auprès du standard de l'ESCALE au 01 49 41 41 50.**

Permanence CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Avant tout dépôt d'autorisation d'urbanisme et pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet à Villiers, des permanences Gratuites d'un architecte-conseil du CAUE du Val-de-Marne, ont lieu sur **rendez-vous le jeudi après-midi.**

Plus d'informations auprès du secrétariat du Service Urbanisme au 01 49 41 30 52 ou 30 15 ou 36 32.

Permanences Handi droits APF à l' Escale.

Vous êtes en situation de handicap, parent ou aidant ? Un accompagnement personnalisé assuré par l'association Handi-droits APF vous est proposé pour vous aider dans toutes vos démarches (dossiers MDPH, aide aux recours, droits expliqués...) chaque 2e lundis du mois à l'ESCALE de 13h30 à 16h30. **Prises de rendez-vous au 01 49 41 41 50. Prochaines dates les 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre.**

Handicap et emploi : et si on partageait nos métiers ?

Le 19 novembre prochain, le ***Duoday*** revient pour une 2e édition qui permettra à nouveau à une personne en situation de handicap de former un binôme avec un agent de la mairie pour découvrir son métier, partager son quotidien et échanger sur le monde professionnel.
Une journée pour se rencontrer, apprendre, partager... et peut-être faire naître de nouvelles vocations !

Plus d'infos sur « ***comment s'inscrire*** »

Kiosque

Retrouvez le Villiers Infos, les menus de la cantine et les différents documents publiés par la municipalité dans le kiosque du site de la Ville

Pharmacies de garde

UN NOËL À CRÖQUER

LA PROGRAMMATION

**MANÈGES,
MARCHÉS DE NOËL,
SPECTACLES
ET ANIMATIONS**



Illustrations : Léa Leboilliif

Villiers sur Marne | Opéra National de Paris | Dadoun Groupe | Micro-Folie Villiers-sur-Marne | Conservatoire Claude Debussy

Villiers94.fr